

Séance du 27 mai 2021

Le Conseil Municipal de Lans s'est réuni le jeudi 27 mai 2021 à 20h sous la présidence du Maire M. Gilles Desbois.

Présents : Gilles Desbois, Frédéric Barraut, Stéphane Brun, Donguy Anne-Laure, Sabrina Guillemenet, Jacky Jouveanceaux, Corentin Kielpinski, Pascal Laurenceau, Lydie Lory, Annie Marchand, Christian Mérite, Cinthia Pinna, Lysiane Plouvier, Emmanuel Racouchot, Pauline Turlot

Secrétaire de séance : Annie Marchand

1 - APPROBATION COMPTE RENDU REUNION PRECEDENTE

Le compte-rendu de la séance précédente a été transmis à l'ensemble des membres du Conseil par mail, qui en ont pris connaissance.

Le compte rendu de la séance du 8 avril 2021 est adopté à l'unanimité des présents.

2 – DELIBERATIONS

2.1 Remboursement locations salle polyvalente

M le Maire détaille deux demandes concernant le remboursement des locations des 17 avril et 29 mai 2021, pour raison d'annulation de manifestations privées suite à la crise sanitaire. Le montant total est de 620 €.

Le Conseil adopte cette délibération à l'unanimité.

2.2 Participation aux frais de fonctionnement – Enfants des communes extérieures scolarisés à Lans

En application des dispositions de l'article 23 de la loi du 22 juillet 1983, un accord est intervenu entre la commune de Chalon-sur-Saône et les communes environnantes concernant la participation aux charges de fonctionnement des écoles publiques élémentaires et maternelles accueillant des élèves d'autres communes.

Par délibération du 8 avril 2021 la ville de Chalon a décidé de reconduire le montant de la participation, soit 156 € par enfant, au titre de la répartition de charges pour l'année scolaire 2020/2021. Selon notre accord de réciprocité, il est donc nécessaire de délibérer sur ce même montant.

Le Conseil adopte cette délibération à l'unanimité.

2.3 Accueil Collectif des Mineurs – Entente Intercommunale Enfance Jeunesse

Suite à la réunion de l'Entente du 8 janvier 2021 dont le sujet était la politique tarifaire liée à la bonification ALSH (Accueil de Loisir Sans Hébergement) de la CAF, les tarifs des accueils collectifs de mineurs ont été revus, en rapport au changement de réglementation. Les communes de l'Entente ont donc opté pour une grille composée de 4 tranches de quotient familial (QF) avec un tarif minima et maxima de 6,60€ et 17€ pour les fréquentations des enfants âgés entre 3 et 11 ans.

Le Conseil adopte cette délibération à l'unanimité.

3 – TRAVAUX ETANG DU COIN

Deux entreprises sur les trois sollicitées (Marmont et Cordier) sont venues sur site, comme précisé dans le règlement de consultation, pour présenter leur mode opératoire, et suite à la demande de travaux complémentaires concernant l'enrochement de la digue (par du brut d'abattage) au lieu de la pose de glissières. L'entreprise Marmont propose un devis total de 24 292,80 € TTC et l'Entreprise Cordier un total de 21 380,30 € TTC.

Après étude des devis, l'entreprise Cordier a été retenue car nettement plus avantageuse surtout sur l'enrochement.

Les boues extraites pourront être déposées sur un terrain communal proche du plan d'eau.

L'association Autour de l'Etang a commencé les travaux de dépose des glissières actuelles le 27 mai et ils devraient se terminer le 28.

Les travaux seront réalisés par l'entreprise entre les semaines 25 à 35. Dès la fin des travaux la location d'une mini pelle est envisagée pour remettre en état la digue et aplanir le terrain. Il conviendra de prévoir l'installation de bancs et tables. La déclaration administrative préalable sera transmise aux services de la Direction Départementale des Territoires dès le début de la semaine prochaine.

4 - ORGANISATION DES BUREAUX DE VOTE DES 20 et 27 JUIN 2021

Les permanences sont réparties entre les conseillers présents les jours d'élections.

Deux bureaux de vote seront aménagés : dans la salle du conseil et dans la salle annexe avec circulation à sens unique, sans croisement.

Du matériel sanitaire sera fourni par la Préfecture.

5 - COMPTES RENDUS REUNIONS DIVERSES

➤ Visio conférence sur chantier déploiement de la fibre

Des négociations difficiles entre Orange et Enedis, notamment concernant l'utilisation des appuis aériens, sont à l'origine des difficultés rencontrées pour le déploiement. Pour faire face à la charge de travail, une nouvelle entreprise (INEO) vient d'être nommée pour suppléer SCOPELEC. Elle interviendra désormais sur la commune. Un point avec le responsable Orange de notre secteur sera fait à la rentrée.

➤ Le Pôle des ambassadeurs

- Le Conseil entend M Brun faire le compte rendu de la réunion Transition écologique du Grand Chalon sous la présidence de D Juillot. Lors de celle-ci un récapitulatif des actions qui seront menées a été présenté,(jardins partagés, ruchers, déplacements doux, pédagogie sur la tonte, collecte de masques, téléphones usagés, etc...).

Un conseil de jeunes a été installé à St Loup-Géanges pour apporter des idées.

- Un CDD et trois services civiques seront recrutés au sein du Grand Chalon pour développer certaines idées. Des temps d'échange sont prévus en juin.

- Le 4 Juin une « journée sur le vélo » est organisée, et à la rentrée une prochaine réunion est prévue.

- Le 5 mai M le Maire et M Brun ont reçu deux agents du service environnement du Grand Chalon. Le lavoir et l'étang ainsi que la mare leur ont été présentés. Une réflexion sur l'aménagement de ces équipements ainsi que sur d'éventuelles améliorations à apporter sera engagée. Le Grand Chalon propose de réaliser une fiche par commune. De même une aide à l'établissement de fiches pédagogiques pourra nous être proposée.

- Une charte commune sur tout le Grand Chalon sera mise en place.

➤ Commissions thématiques du Grand Chalon :

• Solidarité – Mme Lory

- Mme Lory a pu visiter l'Épicerie sociale avec explication du fonctionnement

- Accueil de jour : aide aux familles en difficulté, soutien pour les enfants

- Association Crésus : aide au surendettement

• Attractivité – M. Laurenceau

- Un état des lieux des équipements sportifs couverts de chaque commune y compris les salles polyvalentes a été présenté, suite à une étude réalisée sur le territoire, avec l'optimisation des fonctionnements et mutualisation des équipements

- La réhabilitation des équipements existants ou leur renouvellement qui pourrait être envisagé

- La ville de Chalon dispose de nombreux équipements ; la zone Est très peu avec un taux d'occupation des salles très important

- Tous les équipements sont en bon état sauf sur la ville de Chalon

- Des échanges sont souhaités entre associations pour envisager la mutualisation ou l'échange de matériel

- Une question se pose : les réunions doivent-elles être maintenues avec l'ensemble des communes ou bien par secteur ?

• Vivre l'intercommunalité – M le Maire

- Une réunion des membres de cette commission est prévue le 8 juin 2021 pour évoquer la journée citoyenne.

- Un état des lieux concernant les Ententes intercommunales existantes dans certains secteurs du Grand Chalon est prévu lors d'une réunion à fixer.

➤ Cap Emploi

- M le Maire et Mme Marchand ont reçu Mme Magnien - Conseillère de Cap Emploi, dans le cadre du renouvellement du contrat aidé de M Montangerand. L'aide proposée pourrait couvrir jusqu'à 60 % de la rémunération pour une durée maximale de 30 h hebdomadaires sur un temps plein, pour un contrat de 6 mois renouvelable.

6 - QUESTIONS DIVERSES :

➤ Jobs d'été

M le Maire rappelle les conditions de l'aide du Département. Sept candidatures sont parvenues dont trois de Lans.

➤ Projet de lotissement du Grand Curtil

La superficie étant supérieure à 5 000m², des fouilles archéologiques ont été décrétées par la Préfecture de la Région.

➤ Jury d'assises

Le tirage au sort aura lieu le 8 juin à 19h à Ouroux Sur Saône.

➤ ONF

M le Maire présente une proposition d'un montant de 660 € pour nettoyer les parcelles qui viennent d'être coupées. Une seconde proposition d'un montant de 1 080 € concerne une deuxième coupe à prévoir près de la lagune sur une superficie de 4ha30a, pour préparation de cette parcelle avant abattage.

Les résidus de bois autour des coupes réalisées seront proposés en affouage. M Merite se charge de la mise en place de ces affouages.

➤ Travaux bibliothèque

M Laurenceau a reçu l'entreprise Vaginet qui débutera les travaux le 5 juillet. Une réunion avec les bibliothécaires est prévue le 2 juin afin d'organiser le déménagement. Durée des travaux 3 semaines. Choix du revêtement mural proposé aux membres du Conseil.

➤ Locations salle polyvalente

Les locations doivent reprendre le 19 juin (en attente de confirmation). Les locataires devront signer une attestation sur l'honneur concernant la jauge autorisée par le protocole sanitaire.

➤ Garderie - Restaurant scolaire

La salle polyvalente étant de nouveau louée à partir de mi-juin, les services périscolaires seront réinstallés dans leurs locaux habituels. Pour être en conformité avec les règles sanitaires, une réunion de concertation est prévue le 28 mai avec l'association Les Ptiots Lanniaux.

➤ Fleurissement

Les plantations d'été sont réalisées. Le massif Rue des Ormeaux a été mis en valeur par un entourage en pavé.

➤ Formation d'un agent en contrat aidé

Il est prévu que M Montangerand suive une formation « habilitation électrique » du 21 au 23 juin 2021.

➤ Commission : abords groupe scolaire

Une réunion est programmée le 16 juin à 19h salle du Conseil. Il n'y aura pas de convocation.

➤ Commission : bâtiments

Une réunion pour la rénovation du logement communal se tiendra le 19 juin à 10h30.

➤ Fête Nationale - 14 juillet

Une manifestation est envisagée pour permettre de « se retrouver » peut-être sous forme d'un apéritif « républicain », avec inscription et nombre limité. Une réunion de préparation est fixée au 10 juin à 20h.

➤ ATSEM

Demande d'un agent pour intégration au niveau ATSEM : accord de principe du Conseil Municipal.

➤ Journée citoyenne

Le Conseil prévoit l'organisation d'une journée citoyenne le 25 septembre. Le format sera abordé lors de la réunion commission manifestations du 10 juin.

➤ Cabinet médical

Les services du Département ont été relancés pour l'attribution d'un médecin salarié.

M le Maire informe le Conseil de l'arrêt de l'activité de la diététicienne.

➤ Sécurité routière

Plusieurs points soulevés :

- Demande de la part d'un riverain pour installer un miroir route de St Christophe (RD 123) pour faciliter sa sortie de cour
- Stationnement gênant devant Lans'Bigu
- Haie à entretenir entrée Chemin des Ryotis
- Stationnement gênant poids lourd Rue du Bourg

➤ Atouts jeunes

Deux permanences seront assurées mercredi 2 juin de 16 à 18h et samedi 5 de 10 à 12h. Les jeunes concernés seront informés par courrier personnel.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au jeudi 8 juillet à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22h55.